

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC/Réception des soumissions -  
TPSGC  
11 Laurier/11 rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0A1/Noyau 0A1  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Gatineau  
Ontario  
K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 775-7279

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Property Management Project Division/Division du  
projet de gestion immobilière  
Sir Charles Tupper Building 4th Fl  
Édifice Sir Charles Tupper 4e étage  
A-425-F  
2720 Riverside Drive/  
2720, promenade Riverside  
Ottawa  
Ontario  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Biens immobiliers 1	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EP008-112560/D	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 20112560	<b>Date</b> 2013-10-25
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$GC-002-63671	
<b>File No. - N° de dossier</b> gc002.EP008-112560	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2014-01-14</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Wong, Lisa	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> gc002
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 736-3058 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP008-112560/D

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20112560

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

gc002EP008-112560

Buyer ID - Id de l'acheteur

gc002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

Intentionnellement laissé en blanc.

## **MODIFICATION N° 002**

# **DEMANDE DE PROPOSITIONS POUR LES BIENS IMMOBILIERS 1 SERVICES DE GESTION IMMOBILIÈRE ET DE RÉALISATION DE PROJETS (BI-1) POUR TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA (TPSGC)**

**LA PRÉSENTE MODIFICATION VISE À APPLIQUER LES CHANGEMENTS SUIVANTS :**

### **SECTION A : QUESTIONS ET RÉPONSES**

**Q3 :**

Est-ce que TPSGC peut confirmer le plus tôt possible l'heure à laquelle aura lieu la conférence des commissionnaires du 31 octobre 2014, afin que nous puissions planifier le déplacement des participants qui ne résident pas dans la région de la capitale nationale?

**R3 :**

Comme il est indiqué dans la modification 001 de la présente invitation, à la section B – Modification de la demande de propositions, la conférence des soumissionnaires aura lieu le 31 octobre 2013, de 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est) à l'emplacement suivant :

Place du Portage, Phase IV, niveau 0  
Centre des conférences, salle Pontiac  
140, promenade du Portage  
Gatineau (Québec)

**Q4 :**

Veuillez confirmer que la superficie en mètres carrés des biens loués qui a été indiquée pour chaque contrat subséquent au n° 2. Administration des baux et conclusion de baux avec des tiers du FPS8 s'ajoute à la superficie en mètres carrés précisée au n° 1 – Services de gestion du FPS8 (également appelés « biens appartenant à l'État » dans les formulaires FPS1 à FPS6).

**R4 :**

Le Canada confirme que la superficie en mètres carrés des biens loués qui a été indiquée pour chaque contrat éventuel au n° 2. Administration des baux et conclusion de baux avec des tiers du FPS8 s'ajoute à la superficie en mètres carrés précisée au n° 1. Services de gestion du FPS8.

**Q5 :**

Veuillez préciser le nombre d'emplacements géographiques et urbains distincts, par région, où l'on retrouve le nombre annuel de biens.

Veuillez confirmer que le nombre annuel de biens, par région, indiqué sous chaque n° 1. Services de gestion comprend les biens placés sous la garde de la GRC, de l'ASFC et de RNCan, suivant le cas.

**R5 :**

On retrouve cette information dans les renseignements techniques 12E – Les volumétriques par contrat qui sont fournis sur la clé USB, tel qu'il est décrit dans les IP10, Biens immobiliers – renseignements techniques.

De plus, le Canada confirme que le nombre annuel de biens, par région, indiqué sous chaque n° 1. Services de gestion, comprend les biens placés sous la garde de la GRC, de l'ASFC et de RNCan, suivant le cas.

**Q6 :**

Quand peut-on s'attendre à ce que les répertoires de contrats, par région, soient mis à jour afin d'inclure la superficie en mètres carrés par bien?

**R6 :**

On retrouve cette information dans les renseignements techniques 12E – Les volumétriques par contrat qui sont fournis sur la clé USB, tel qu'il est décrit dans les IP10, Biens immobiliers – renseignements techniques.

**Q7 :**

Le paragraphe 5. c. de l'EPEP 1 stipule ce qui suit : « À l'exception des pages décrites à l'EPEP 1.4 d., e., [...] ». On présume que la référence à l'EPEP 1.4 devrait en fait être une référence à l'EPEP 1.5. Nous vous prions de le confirmer.

**R7 :**

Le Canada confirme que la référence à l'EPEP 1.4 devrait en fait être une référence à l'EPEP 1.5. Veuillez vous reporter au point n° 5 de la section B pour compléter la réponse du Canada.

**Q8 :**

Le paragraphe 5. C. de l'EPEP 1 ne comprend aucune directive précise à l'égard des marges qui doivent être conservées tout au long des 475 pages de la réponse à la demande de soumissions. Veuillez confirmer quels sont les marges et les en-têtes et pieds de page qui sont acceptables.

**R8 :**

Le Canada confirme que les marges et les en-têtes et pieds de page sont au choix du soumissionnaire.

**Q9 :**

Le critère O-1 de l'EPEP 4 et FPS7 – Modèle de soumission pour critères d'évaluation technique obligatoires : plus précisément, dans la région de la capitale nationale, veuillez confirmer si le portefeuille immobilier d'une superficie de 850 000 mètres carrés se limite au portefeuille d'un seul client ou s'il est possible d'utiliser plusieurs clients pour répondre au critère.

**R9 :**

Le soumissionnaire doit démontrer que leur expérience répond clairement aux critères énoncés dans l'invitation. Le Canada confirme que la superficie de 850 000 mètres carrés à laquelle on fait référence dans l'O-1 de l'EPEP 4, n'est pas limitée à un seul client et que le soumissionnaire peut provenir d'une combinaison de plusieurs clients pour répondre aux critères.

**Q10 :**

EPEP 8 – Évaluation financière des frais : Veuillez nous montrer, à moyen de revue guidé, comment les résultats ont été obtenus dans les quatre exemples ainsi que dans la matrice de notes qui ont été fournis.

Veillez expliquer pourquoi le soumissionnaire qui a obtenu un classement n° 1 possède la troisième note la plus élevée.

**R10 :**

Comme demandé, le Canada a fourni une révision structurée, étape par étape, de chaque opération mathématique ayant servi à préparer l'exemple fourni à l'EPEP 8 – Évaluation financière des frais (voir le document ci-joint intitulé « Revue structurée étape par étape de l'exemple d'évaluation financière des frais fournie dans l'EPEP 8, à l'appui de A10 »). Des explications supplémentaires seront également fournies dans le cadre de la conférence des soumissionnaires qui aura lieu le 31 octobre 2013.

**Q11 :**

FPS8 – Informations sur le volume de travail pour tous les contrats éventuels : Veuillez confirmer que la superficie totale en mètres carrés pour laquelle des services de gestion sont fournis équivaut à la somme des superficies en mètres carrés représentées dans le FPS8 pour chaque portefeuille, comme il est indiqué dans le tableau sous l'en-tête « Superficie annuelle approximative en mètres carrés ». Nous voulons nous assurer que la superficie en mètres carrés des biens loués fait partie du total et qu'elle ne s'ajoute pas à la superficie totale fournie.

**R11 :**

Le Canada a publié une réponse à une question similaire et demande à l'industrie de revoir la réponse fournie par le Canada à la question 4, publiée dans cette modification 002.

Après l'examen de la réponse, si celle-ci ne répond toujours pas à la question, le Canada demande au soumissionnaire de reformuler leur question et de la soumettre de nouveau, conformément aux IP04, Demandes de renseignements – En période de soumissions.

**Q12 :**

J'ai reçu un avis par e-mail de la part de MERX indiquant que la demande de propositions BI-1 a été annulée. Cependant [achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres](https://achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres) indique qu'il est toujours actif. Veuillez confirmer lequel est juste.

**A12 :**

À partir 1er juin 2013, toutes les demandes de soumissions du gouvernement fédéral (ou les appels d'offres) qui étaient auparavant affichées sur MERX seront maintenant diffusées et accessibles sans frais sur un site Web du Gouvernement du Canada, [achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres](https://achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres). Par conséquent, la demande de propositions BI-1 ainsi que toutes modifications à celle-ci seront publiées sur [Achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres](https://achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres).

La demande de proposition BI-1 est toujours active à ce jour :

<https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres/PW-GC-002-63671>

## **SECTION B : CHANGEMENTS À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS**

1. À l'EPEP1, Instructions pour la préparation de soumissions

**Supprimer :**

- c. À l'exception des pages décrites à l'EPEP 1.4 d., e., f., g., h. et i., la soumission ne doit pas dépasser 475 pages et la taille de police utilisée ne doit pas être inférieure à Arial 11. Toutes les pages doivent être numérotées en suivant un ordre séquentiel. Toutes les pages qui dépasseront la 475<sup>e</sup> page ne seront pas considérées comme faisant partie de la soumission. Si les pages ne sont pas numérotées

suivant un ordre séquentiel, un membre de l'équipe d'évaluation comptera les pages pour déterminer le nombre total. Les pages en trop seront retirées et ne seront pas prises en compte lors de l'évaluation. Seuls les documents de référence inclus dans la soumission seront évalués. Les documents de référence qui seront à l'extérieur de la soumission ne seront pas pris en compte;

**Insérer :**

- c. À l'exception des pages décrites à l'EPEP 1 **section 5** d., e., f., g., h. et i., la soumission ne doit pas dépasser 475 pages et la taille de police utilisée ne doit pas être inférieure à Arial 11. Toutes les pages doivent être numérotées en suivant un ordre séquentiel. Toutes les pages qui dépasseront la 475<sup>e</sup> page ne seront pas considérées comme faisant partie de la soumission. Si les pages ne sont pas numérotées suivant un ordre séquentiel, un membre de l'équipe d'évaluation comptera les pages pour déterminer le nombre total. Les pages en trop seront retirées et ne seront pas prises en compte lors de l'évaluation. Seuls les documents de référence inclus dans la soumission seront évalués. Les documents de référence qui seront à l'extérieur de la soumission ne seront pas pris en compte;

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES**

**Revue structurée étape par étape de l'exemple d'évaluation financière des frais fournie dans l'EPEP 8, à l'appui de A10.**

Soumissionnaire A

Élément	Frais applicables	Multipliés par	Total partiel	Calcul
1	6 000 \$ par poste, par année Personnes travaillant dans des LFG	40 postes	240 000 \$	240 000 \$ = 6 000 \$ x 40
2	9 000 \$ par poste, par année Personnes travaillant à l'extérieur des LFG	60 postes	540 000 \$	540 000 \$ = 9 000 \$ x 60
3	300 000 \$ Frais de gestion	12 mois	3 600 000 \$	3 600 000 \$ = 300 000 \$ x 12
4	4,90 % Frais liés aux SRP	15 000 000 \$	735 000 \$	735 000 \$ = 0,049 x 15 000 000 \$
5	3,50 % Frais liés aux SORP	7 000 000 \$	245 000 \$	245 000 \$ = 0,035 x 7 000 000 \$
		<b>Total des frais</b> (addition des totaux partiels des éléments 1 à 5)	5 360 000 \$	240 000 \$ + 540 000 \$ + 3 600 000 \$ + 735 000 \$ + 245 000 \$ = 5 360 000 \$

Soumissionnaire B

Élément	Frais applicables	Multipliés par	Total partiel	Calcul
1	9 000 \$ par poste, par année Personnes travaillant dans des LFG	40 postes	360 000 \$	360 000 \$ = 9 000 \$ x 40
2	12 000 \$ par poste, par année Personnes travaillant à l'extérieur des LFG	60 postes	720 000 \$	720 000 \$ = 12 000 \$ x 60
3	600 000 \$ Frais de gestion	12 mois	7 200 000 \$	7 200 000 \$ = 600 000 \$ x 12
4	4,40 % Frais liés aux SRP	15 000 000 \$	660 000 \$	660 000 \$ = 0,044 x 15 000 000 \$
5	3,00 % Frais liés aux SORP	7 000 000 \$	210 000 \$	210 000 \$ = 0,03 x 7 000 000 \$
		<b>Total des frais</b> (addition des totaux partiels des éléments 1 à 5)	9 150 000 \$	360 000 \$ + 720 000 \$ + 7 200 000 \$ + 660 000 \$ + 210 000 \$ = 9 150 000 \$

Soumissionnaire C

Élément	Frais applicables	Multipliés par	Total partiel	Calcul
1	10 500 \$ par poste, par année Personnes travaillant dans des LFG	40 postes	420 000 \$	420 000 \$ = 10 500 \$ x 40
2	15 000 \$ par poste, par année Personnes travaillant à l'extérieur des LFG	60 postes	900 000 \$	900 000 \$ = 15 000 \$ x 60
3	500 000 \$ Frais de gestion	12 mois	6 000 000 \$	6 000 000 \$ = 500 000 \$ x 12
4	5,40 % Frais liés aux SRP	15 000 000 \$	810 000 \$	810 000 \$ = 0,054 x 15 000 000 \$
5	4,00 % Frais liés aux SORP	7 000 000 \$	280 000 \$	280 000 \$ = 0,04 x 7 000 000 \$
		<b>Total des frais</b> (addition des totaux partiels des éléments 1 à 5)	8 410 000 \$	420 000 \$ + 900 000 \$ + 6 000 000 \$ + 810 000 \$ + 280 000 \$ = 8 410 000 \$

Soumissionnaire D

Élément	Frais applicables	Multipliés par	Total partiel	Calcul
1	10 500 \$ par poste, par année Personnes travaillant dans des LFG	40 postes	420 000 \$	420 000 \$ = 10 500 \$ x 40
2	15 000 \$ par poste, par année Personnes travaillant à l'extérieur des LFG	60 postes	900 000 \$	900 000 \$ = 15 000 \$ x 60
3	- \$ Frais de gestion	12 mois	- \$	0,00 \$ = 0,00 \$ x 12
4	5,40 % Frais liés aux SRP	15 000 000 \$	810 000 \$	810 000 \$ = 0,054 x 15 000 000 \$
5	4,00 % Frais liés aux SORP	7 000 000 \$	280 000 \$	280 000 \$ = 0,04 x 7 000 000 \$
		<b>Total des frais</b> (addition des totaux partiels des éléments 1 à 5)	2 410 000 \$	420 000 \$ + 900 000 \$ + \$ - + 810 000 \$ + 280 000 \$ = 2 410 000 \$



	Total des frais	Écart	Note brute normalisée	Classement	Correction (%)	Note (sur 20 %)
Soumissionnaire A	5 360 000 \$	972 500 \$	0,846427161	2	80 %	13,54 %
Soumissionnaire B	9 150 000 \$	(2 817 500) \$	0,555073036	4	40 %	4,44 %
Soumissionnaire C	8 410 000 \$	(2 077 500) \$	0,671930517	3	60 %	8,06 %
Soumissionnaire D	2 410 000 \$	3 922 500 \$	0,380576392	1	100 %	7,61 %
Total de l'ensemble des soumissions						
Moyenne	25 330 000 \$					
Nombre de soumissionnaires	4					
Écart type	1					

Calculs :

Moyenne (montant moyen) = (5 360 000 \$ + 9 150 000 \$ + 8 410 000 \$ + 2 410 000 \$) ÷ 4 = 6 332 500 \$

**Écart = (montant moyen – total des frais) :**

Écart pour le soumissionnaire A = 6 332 500 \$ - 5 360 000 \$  
= 972 500 \$

Écart pour le soumissionnaire B = 6 332 500 \$ - 9 150 000 \$  
= -2 817 500 \$

Écart pour le soumissionnaire C = 6 332 500 \$ - 8 410 000 \$  
= -2 077 500 \$

Écart pour le soumissionnaire D = 6 332 500 \$ - 2 410 000 \$  
= 3 922 500 \$

	Total des frais	Écart	Note brute normalisée	Classement	Correction (%)	Note (sur 20 %)
Soumissionnaire A	5 360 000 \$	972 500 \$	0,846427161	2	80 %	13,54 %
Soumissionnaire B	9 150 000 \$	(2 817 500) \$	0,555073036	4	40 %	4,44 %
Soumissionnaire C	8 410 000 \$	(2 077 500) \$	0,671930517	3	60 %	8,06 %
Soumissionnaire D	2 410 000 \$	3 922 500 \$	0,380576392	1	100 %	7,61 %
Total de l'ensemble des soumissions						25 330 000 \$
Moyenne						6 332 500 \$
Nombre de soumissionnaires		4				
Écart type		1				

**Note brute normalisée = 1 - |(montant moyen – total des frais) ÷ montant moyen|**  
**= 1 - |écart ÷ montant moyen|**

Note brute normalisée pour le soumissionnaire A

$$= 1 - |972\,500 \$ \div 6\,332\,500 \$|$$

$$= 1 - |0,153572838|$$

$$= 1 - 0,153572838$$

$$= 0,846427161$$

Note brute normalisée pour le soumissionnaire B

$$= 1 - |-2\,817\,500 \$ \div 6\,332\,500 \$|$$

$$= 1 - |-0,444926964|$$

$$= 1 - 0,444926964$$

$$= 0,555073036$$

Note brute normalisée pour le soumissionnaire C

$$= 1 - |-2\,077\,500 \$ \div 6\,332\,500 \$|$$

$$= 1 - |-0,328069482|$$

$$= 1 - 0,328069482$$

$$= 0,671930517$$

Note brute normalisée pour le soumissionnaire D

$$= 1 - |3\,922\,500 \$ \div 6\,332\,500 \$|$$

$$= 1 - |0,619423608|$$

$$= 1 - 0,619423608$$

$$= 0,380576392$$

	Total des frais	Écart	Note brute normalisée	Classement	Correction (%)	Note (sur 20 %)
Soumissionnaire A	5 360 000 \$	972 500 \$	0,846427161	2	80 %	13,54 %
Soumissionnaire B	9 150 000 \$	(2 817 500) \$	0,555073036	4	40 %	4,44 %
Soumissionnaire C	8 410 000 \$	(2 077 500) \$	0,671930517	3	60 %	8,06 %
Soumissionnaire D	2 410 000 \$	3 922 500 \$	0,380576392	1	100 %	7,61 %
Total de l'ensemble des soumissions						
Moyenne	25 330 000 \$					
Nombre de soumissionnaires	4					
Écart type	1					

**Corrections (%) :**

- i. la soumission ayant le total des frais le plus bas recevra 100 % de la note brute normalisée;
- ii. la soumission suivante ayant le total des frais le plus bas recevra 80 % de la note brute normalisée;
- iii. la soumission suivante ayant le total des frais le plus bas recevra 60 % de la note brute normalisée;
- iv. la soumission suivante ayant le total des frais le plus bas recevra 40 % de la note brute normalisée;
- v. la soumission suivante ayant le total des frais le plus bas recevra 20 % de la note brute normalisée;
- vi. la soumission suivante ayant le total des frais le plus bas recevra 0 % de la note brute normalisée.

	Total des frais	Classement	Correction (%)
Soumissionnaire A	5 360 000 \$	2	80 %
Soumissionnaire B	9 150 000 \$	4	40 %
Soumissionnaire C	8 410 000 \$	3	60 %
Soumissionnaire D	2 410 000 \$	1	100 %

	Total des frais	Écart	Note brute normalisée	Classement	Correction (%)	Note (sur 20 %)
Soumissionnaire A	5 360 000 \$	972 500 \$	0,846427161	2	80 %	13,54 %
Soumissionnaire B	9 150 000 \$	(2 817 500) \$	0,555073036	4	40 %	4,44 %
Soumissionnaire C	8 410 000 \$	(2 077 500) \$	0,671930517	3	60 %	8,06 %
Soumissionnaire D	2 410 000 \$	3 922 500 \$	0,380576392	1	100 %	7,61 %
Total de l'ensemble des soumissions						
Moyenne	25 330 000 \$					
Nombre de soumissionnaires	4					
Écart type	1					

**Note = note brute normalisée X facteur de correction X 20 %**

Note pour le soumissionnaire A =  $0,846427161 \times 80 \% = 13,54 \%$

Note pour le soumissionnaire B =  $0,555073036 \times 40 \% = 4,44 \%$

Note pour le soumissionnaire C =  $0,671930517 \times 60 \% = 8,06 \%$

Note pour le soumissionnaire D =  $0,380576392 \times 100 \% = 7,61 \%$